



# INVENTONS GRAND LAC



## PORTRAIT DE TERRITOIRE GRAND LAC

# SOMMAIRE

---

<b>LA TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE DE DEMAIN .....</b>	<b>3</b>
Une dynamique démographique forte mais contrastée qui interroge la trajectoire démographie de demain	3
Des objectifs démographiques prospectifs importants .....	3
Une armature territoriale à trois niveaux pour une organisation de proximité .....	4
<b>GRAND LAC TERRITOIRE DURABLE .....</b>	<b>5</b>
Un besoin de régulation des impacts des activités humaines sur un espace de haute qualité environnementale .....	5
Une agriculture de plus en plus tournée vers la qualité mais confrontée à la transmission .....	6
De plus en plus de déplacements domicile travail hors territoire, des trajets de plus en plus longs et une saturation progressive du réseau routier .....	7
Une offre de transports qui permet de bien desservir le territoire : .....	8
<b>GRAND LAC TERRITOIRE ATTRACTIF .....</b>	<b>9</b>
Une économie dynamique et une qualité de vie favorable à l'accueil des nouvelles formes d'emplois .....	9
De plus en plus d'actifs de catégories socio-professionnelles supérieures .....	9
Une part de l'économie productive plus importante qu'en Savoie et une forte dynamique de création d'entreprises .....	10
Le foncier économique : une ressource de plus en plus rare pour accueillir une dynamique toujours forte de l'économie .....	10
Un déploiement du réseau haut débit en retard et inégalement couvert .....	10
De forts atouts pour le tourisme mais un hébergement en perte de capacité et concentré sur la commune d'Aix les Bains .....	11
<b>GRAND LAC TERRITOIRE QUOTIDIEN .....</b>	<b>12</b>
Un territoire dont le vieillissement s'accélère .....	12
Des revenus élevés mais pas partout .....	12
Une population qui évolue vers les classes professionnelles supérieures .....	12
Des services à la famille de bon niveau .....	13
Des services aux personnes âgées en deçà des moyennes départementales et nationales et des tensions liés aux difficultés de recrutement .....	13
Le logement .....	14

# LA TRAJECTOIRE DÉMOGRAPHIQUE DE DEMAIN

---



## Une dynamique démographique forte mais contrastée qui interroge la trajectoire démographie de demain

Grand Lac comptait 75 876 habitants en 2018. Après avoir connu une forte croissance de + 1.76 % par an entre 2008 et 2013, l'agglomération a connu un fléchissement à 0.9 % entre 2013 et 2018. Pour autant ce territoire, pour les deux périodes, est le plus dynamique de Savoie gagnant près de 9 400 habitants en 10 ans. C'est le solde migratoire, à 80 %, qui porte cette dynamique. Mais cette dynamique masque des trajectoires très différentes évocatrices de l'hétérogénéité du territoire.

Il y a en premier lieu le cas d'Aix les Bains qui, après avoir capté 40 % de la croissance démographique de l'agglomération entre 2008 et 2013, n'en n'a plus accueilli que 12 % dans la période suivante 2013-2018.

Dans cette seconde période ce sont les communes dans les espaces intermédiaires avec les agglomérations voisines qui ont accueilli la croissance : au sud essentiellement le Bourget du Lac, Drumettaz-Clarafond, Méry et au nord Entrelacs, La Biolle et de façon moindre Grésy-sur-Aix, Saint-Offenge et Saint-Ours.

Le second constat concerne la partie sud de l'agglomération soit en rive du lac soit en piémont du massif des Bauges avec des communes proches de la simple stabilité voire en décroissance dont Tresserve, Pugny-Chatenod et Mouxy. Sur l'agglomération 5 communes ont perdu un total de 176 habitants entre 2013 et 2018.

Enfin, la Chautagne et les communes de la chaîne de l'Épine, font part d'un coup de frein prononcé : ces 9 communes ne comptent que 126 habitants de plus entre 2013 et 2018, quand elles en ont gagné 422 entre 2008 et 2013.



## Des objectifs démographiques prospectifs importants

Même si la croissance tend à fléchir, le territoire restera sur une dynamique importante. Globalement le territoire continuera de « bénéficier » de la pression résidentielle de la Haute Savoie et du Grand Bassin Annécien dont les taux de croissance n'ont quasiment pas faibli entre les deux périodes de 2008/2013 et 2013/2018, ceux-ci étant parmi les plus forts de France. C'est pourquoi, les documents de planification que sont le SCOT et les PLUi évaluent entre 10 et 13 000 habitants nouveaux sur le territoire à l'horizon 2030. L'agglomération comptera donc 93 000 habitants en 2030.



## Une armature territoriale à trois niveaux pour une organisation de proximité

L'agglomération est organisée autour de trois espaces majeurs, la Chautagne, Entrelacs et le bassin d'Aix les Bains. Deux communes Le Bourget du Lac et Voglans ont un fonctionnement qui les rattache en grande partie au bassin chambérien. Adossés au bassin Aixois des pôles secondaires disposant d'une offre de services du quotidien importante comme Grésy-sur-Aix ou, dans une moindre mesure, La Biolle se développent.

La population du territoire de la Chautagne trouve les services dont elle a besoin dans un maillage de petites villes dynamiques : Belley, Culoz, Seyssel en périphérie voire bien au-delà en direction de la Haute Savoie et de la Suisse pour le travail.

Le territoire de la commune d'Entrelacs avec son pôle centre, Albens, est un territoire sous pression résidentielle. La commune engage une importante réflexion de structuration de ses services et équipements.

Enfin, le territoire central autour de la ville d'Aix les Bains, particulièrement attractif par le niveau de services et d'emplois offerts, subit des pressions résidentielles et économiques fortes, notamment dans les communes de première couronne.



## **Un besoin de régulation des impacts des activités humaines sur un espace de haute qualité environnementale**

Les dynamiques qu'elles soient démographiques, économiques ou touristiques induisent nécessairement des impacts environnementaux qu'il convient d'anticiper et d'accompagner. Le développement de demain devra intégrer plus fortement encore les enjeux de transitions écologique et énergétique.

### **Des espaces naturels et forestiers remarquables**

Sur le plan des enjeux environnementaux, le territoire recèle une richesse de milieux naturels (lac, marais, piémonts, falaises, espaces agricoles) de premier plan. 41.2 % du territoire de Grand Lac soit 15 000 hectares sont en forêts et milieux semi-naturels. Cette surface reste quasiment stable depuis 2000. Le lac représente quant à lui 4 500 hectares soit 13 % des surfaces du territoire. Le lac est lié au marais de Chautagne avec la plus vaste peupleraie d'Europe et au Rhône via le canal de Savières. 83 % du territoire est classé en Zone Naturel d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I et II, soit 28 945 ha d'espaces naturels. Ces mesures ainsi que d'autres permettent de réguler les pressions des activités humaines. Pour aller au bout de la reconnaissance de cette grande richesse environnementale, l'agglomération s'engage dans une labellisation internationale « Man and Biosphère » de l'UNESCO.

### **Une ambition énergétique à tenir**

Dans le cadre du programme TEPOS, en partenariat avec Grand Annecy, Grand Chambéry et le Parc naturel Régional des Bauges, l'agglomération s'est donnée une trajectoire énergétique et une stratégie d'actions pour atteindre un équilibre entre consommation et production d'énergie renouvelable. Une baisse de 22 % de consommation d'énergie finale entre 2015 et 2030 et – 29% d'émission de gaz à effet de serre sur la même période.

### **Une maîtrise de la gestion des déchets mais une production qui reste importante**

La gestion des déchets est également une dimension importante de la préservation de l'environnement tant dans les ressources consommées pour produire ce qui devient des déchets, que dans les impacts que ceux-ci font peser sur les milieux. La population de Grand Lac a produit 19 329 tonnes d'ordures ménagères (hors tri) en 2020, soit une baisse de 2,9% entre 2018 et 2020, alors même que sa population croît. Pour autant le niveau de production de déchets reste important à 247 kg/habitants hors tri (230 kg/hab en Savoie). L'agglomération dispose d'un bon maillage de 5 déchetteries et organise une collecte sélective efficace qui représente près de 44,1 kg par habitant en 2019 (39 en Savoie). La gestion des déchets va être elle aussi cadrée par les objectifs nationaux

de la stratégie carbone qui fixe à -33 % la baisse des émissions de carbone liées au traitement des déchets.

### **Une ressource en eau potable de plus en plus impactée par le changement climatique**

Chaque année la consommation d'eau potable représente 4.3 millions de m<sup>3</sup>. Si la ressource semble importante, elle est impactée par le réchauffement climatique avec l'apparition d'épisodes de sécheresse plus fréquents et plus intenses. Le territoire comptabilise notamment 190 jours d'arrêtés de sécheresse en moyenne entre 2017 et 2020. L'observatoire du lac fait aussi état d'une baisse de la pluviométrie (-191 mm entre 1974 et 2019) et d'une hausse de la température du lac (+2°) qui, si elle semble modeste, risque d'entraîner des conséquences fortes sur l'écosystème lacustre. L'agglomération gère un réseau d'eau potable de 925 kilomètres sur lesquels les pertes sont évaluées à 28.6 % du volume d'eau produit (comprenant à la fois des pertes physiques et commerciales tels que des défauts de comptage ou volumes détournés).

### **Le traitement des eaux usées : de la capacité pour l'avenir**

Si la ressource en eau est essentielle pour l'accueil de nouvelles populations, les capacités de traitement des eaux usées le sont tout autant. L'agglomération gère 19 équipements de traitements des eaux usées collectant 41 000 abonnés. Les deux principales stations se trouvent à Aix les Bains et au Bourget du Lac et disposent de capacités respectives de 90 000 et 10 000 habitants. Globalement la capacité des équipements permet d'envisager l'accueil de populations nouvelles sous réserve de leur rénovation et mise à niveau.

Enfin, depuis la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial, l'agglomération s'est donnée des objectifs et une méthode pour construire tous ces projets dans un cadre respectueux de ces enjeux.



### **Une agriculture de plus en plus tournée vers la qualité mais confrontée à la transmission**

L'espace agricole représente un tiers de la surface du territoire de Grand Lac, soit près de 7 500 hectares en 2020. Avec une meilleure maîtrise de l'urbanisme et la mise en place des trois PLUi, ce sont 400 hectares qui ont été rendus à l'agriculture. En parallèle, d'importantes zones agricoles protégées (ZAP) ont vu le jour entre 2003 et 2019. En effet, près de 4 000 hectares, soit 53 % du foncier agricole, bénéficient d'un périmètre de protection renforcée. Entre 2007 et 2020 le nombre d'exploitation (données PACAGE) a diminué de 129 à 118 (-9%) soit légèrement moins que l'évolution savoyarde (-13 %). En parallèle, l'agriculture de Grand Lac s'est engagée dans sa transformation vers le bio. Selon l'agence bio, 1 393 hectares sont cultivés en bio ou en conversion, soit une hausse des surfaces agricoles bio de 17 % entre 2010 et 2019, représentant un total de 79 exploitations. L'augmentation des surfaces cultivées en bio ou en conversion en Savoie est quant à elle beaucoup plus rapide, avec une croissance de 165 % sur la même période. L'agglomération de Grand Lac a souhaité également s'emparer de cette question d'une meilleure qualité de l'alimentation et du lien plus direct entre producteurs et consommateurs avec un Plan Alimentaire

Territorial pour : proposer des produits plus sains à la population locale, contribuer à une économie circulaire, améliorer les revenus agricoles, ou encore favoriser la diversification ou l'installation sur de nouvelles productions maraîchères. En 2017, l'installation d'une cuisine centrale en Chautagne représente un potentiel pour le développement du maraîchage dans le territoire mais l'agriculture peine à se diversifier. Une des questions majeures pour l'avenir de l'agriculture, sur Grand Lac, comme ailleurs, réside dans la transmission des exploitations quand 35 % d'entre elles ont un chef d'exploitation ou un associé de plus de 55 ans. Les exploitations sous statut individuel sont particulièrement concernées par la transmission puisque 50 % des exploitants ont plus de 55 ans.



## **De plus en plus de déplacements domicile travail hors territoire, des trajets de plus en plus longs et une saturation progressive du réseau routier**

Les flux de déplacements liés au travail sont des flux importants puisqu'ils sont bien souvent à l'origine de saturation quotidienne au moment des heures de pointe. Les actifs résidants sur le territoire sont de moins en moins nombreux à travailler à l'intérieur de Grand Lac : 53% en 2018 (55 % en 2008). Cela représente 17 430 actifs. Ce sont donc en 2018, 47% des actifs qui sortent du territoire pour se rendre sur leur lieu de travail. Les principaux flux sortants concernent le bassin Chambérien et ce sont à peu près autant d'actifs « chambériens » qui viennent sur Grand Lac. La deuxième principale destination des flux est la Haute Savoie. Du fait des prix de l'immobilier et du coût de la vie, les actifs haut savoyards viennent résider sur Grand Lac. La Suisse, l'Isère, le Rhône et l'Ain sont également des destinations pour les actifs du territoire, mais dans une moindre mesure. Il ressort toutefois une augmentation non négligeable des flux en direction de la Suisse (+308% en 10 ans, représentant 500 flux supplémentaires).

Cette hausse du nombre de déplacements domicile travail s'accompagne d'une augmentation significative des distances parcourues pour le motif de travail. La distance médiane théorique de ces flux effectués en voiture a augmenté d'environ 1,2 km en 10 ans, et se situe à environ 10,9 km en 2018. C'est sur le secteur de la Chautagne que l'augmentation est la plus importante avec + 3 km. On relève une augmentation plus prononcée des déplacements de la tranche 30 à 45 km entre 2008 et 2018. En 2018, ces déplacements sont très majoritairement à destination de la Haute-Savoie (72%). De même, on note une augmentation sensible des déplacements de la tranche 70 à 85 km, bien que cela concerne des volumes beaucoup plus faibles. En 2018, ils sont majoritairement à destination de la Suisse (43%) et de l'Isère (31%).

La voiture reste le mode de transport privilégié. 82,8% des déplacements pour motif travail s'effectuent en voiture sur Grand Lac, contre 77,1% en Savoie. Le parc automobile a tendance à se renouveler assez fortement, en intégrant l'énergie électrique (de 2012 à 2020 : +104 % par an de véhicules Crit'Air 1 et +979% par an de véhicules électriques et hydrogènes).

## Une offre de transports qui permet de bien desservir le territoire :

### **Le bus en zone urbaine, le train en zone rurale**

Avec ses 3 lignes régulières, le réseau de bus de l'agglomération draine la partie centrale et dense du territoire. La fréquentation est en hausse de + 540 000 voyageurs entre 2007 et 2019, pour atteindre un total de voyages de 1 264 422 km en 2019.

Le transport ferroviaire constitue également une véritable opportunité pour structurer le territoire autour des 6 gares. La fréquentation est en forte hausse jusqu'en 2019, 2020 ne constituant pas une année fiable du fait de la crise sanitaire. Entre 2015 et 2019 le nombre de voyageurs est passé sur Aix-les-Bains de 1.299 millions à 1.515 millions et de 1.486 millions à 1.733 millions sur l'ensemble des gares, soit une progression de 16.6 % sur 5 ans. Toutes les gares sont concernées par cette hausse, sauf celle du Viviers du Lac qui est en très légère diminution.

### **Une mobilité active en plein essor**

Le co-voiturage s'organise et l'agglomération mène un plan d'action pour l'amplifier avec :

- la définition d'une tarification favorable au co-voiturage sur l'A41
- La création de parking relais (Ruffieux), aménagements sur l'aire de co-voiturage de Grésy-sur-Aix
- la création de 2 lignes expérimentales de co-voiturage (Aix les Bains – Lescheraines et Aix les Bains- Le Montcel)

Enfin dans le domaine des mobilités actives, le schéma directeur cyclable fait état de 84 km d'aménagements cyclables en 2021. Il prévoit à long terme 167 km d'aménagements. L'agglomération soutient l'usage du vélo en apportant une aide aux habitants pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.



## **Une économie dynamique et une qualité de vie favorable à l'accueil des nouvelles formes d'emplois**

Grand Lac compte 28 130 emplois en 2018. 3450 emplois ont été créés en 10 ans soit 1.4 % par an, ce qui fait du territoire l'un des plus dynamiques de Savoie. 8 communes (sur 28) concentrent 90 % de l'emploi. Mais les petites communes rurales du pourtour de l'agglomération connaissent également une forte dynamique de l'emploi, même si en valeur absolue le nombre est modeste. La photographie de l'économie du territoire est assez similaire à celle de la Savoie mais elle se distingue par une part de l'emploi industriel supérieure (13.9 % de l'emploi pour 11.5 % en Savoie) et, à l'inverse, par une proportion de l'emploi public et parapublic moindre (27.4 % de l'emploi pour 30.3 % en Savoie).

Grand Lac, du fait de sa situation, est un territoire à fort potentiel pour l'accueil de nouvelles formes de travail. Un sondage réalisé par OpinionWay dans le cadre de sa 7<sup>ième</sup> étude d'Impact de la crise sanitaire sur la santé des salariés indique que 80 % des salariés seraient favorables à un télétravail à la « carte », c'est-à-dire de 2 à 3 jours par semaine. Il s'agit là, avec les autres formes d'accueil des entrepreneurs individuels (au sein de Tiers lieux ou d'espaces de co-working), de nouvelles pistes de développement économique ou d'accueil de résidents travailleurs favorisant l'économie et la vitalité locale. L'émergence de nouveaux lieux de travail traduit bien cet engouement pour les nouvelles formes de travail : En 2015 la France comptait 360 espaces de co-working, ils sont 1700 en 2019. Plus globalement aujourd'hui il est dénombré 2500 Tiers lieux. Sur Grand Lac 5 espaces de ce type sont recensés, à savoir l'espace le Check-in à proximité de la gare d'Aix les Bains ou encore Straight Edge sur la ZAE des Sources et sur Technolac Business Camp (Le Bourget du Lac), le Walter et OfficeWork Center (La Motte Servolex).

## **De plus en plus d'actifs de catégories socio-professionnelles supérieures**

Le nombre d'actifs augmente plus fortement que le nombre d'emplois dans le territoire : +1.6 % par an. Cet écart explique le développement des flux domicile travail vers les pôles économiques de proximité. Le territoire, en raison de la croissance du prix du foncier et de l'immobilier a tendance à accueillir des ménages à plus fort pouvoir d'achat. On trouve donc une part plus importante de catégories socio-professionnelles supérieures représentant 18 % des actifs (14 % en Savoie). De l'autre côté, alors que le territoire compte une proportion d'emplois industriels supérieure à celui de la Savoie, le nombre d'actifs ouvriers est plus faible dans le territoire : 18 % pour 21 % en Savoie.

## **Une part de l'économie productive plus importante qu'en Savoie et une forte dynamique de création d'entreprises**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord avec l'attrait touristique du Lac et l'atout du thermalisme, le niveau de l'économie présente se situe strictement dans la moyenne nationale : 66 % en termes d'emplois et presque autant en termes d'entreprises. En Savoie, du fait de sa forte vocation touristique, les taux sont de 75 %. L'économie du territoire de Grand Lac tend à se développer à partir des activités spécialisées scientifique et technique dont la proportion de 19 % des entreprises est supérieure à la Savoie (15 %). On voit là l'effet du positionnement des Parcs d'activités autour de certaines filières telles que les énergies renouvelables ou l'outdoor avec une certaine densité d'activités dans la recherche et le développement.

Par ailleurs Grand Lac est un territoire d'entrepreneuriat plus qu'ailleurs, la dynamique de la création d'entreprises ces dernières années est plus forte qu'en Savoie. En 2021, 1 133 établissements ont été créés.

## **Le foncier économique : une ressource de plus en plus rare pour accueillir une dynamique toujours forte de l'économie**

La question de l'offre de foncier économique, dans un contexte de raréfaction mais aussi de limitation de la consommation foncière, se traduit par un potentiel d'extension plus réduit. Aujourd'hui les Parcs d'activités représentent 243 hectares. Le potentiel à l'horizon 2040 se limite à 38.1 hectares nouveaux. En conservant le même ratio actuel d'un emploi pour 2.5 habitants prévu par le SCOT , le nombre de nouveaux emplois à accueillir d'ici 2030 sera de 8 000.

## **Un déploiement du réseau haut débit en retard et inégalement couvert**

Globalement le potentiel de locaux (logements et locaux d'activités) raccordables compte tenu du déploiement actuel de la fibre est de 58.4 % contre 64.6 % au niveau national. Le déploiement sur toute la partie nord de l'agglomération en (Chautagne – Entrelacs – La Biolle et communes du piémont des Bauges) reste à faire. Cette infrastructure de communication est essentielle notamment au développement des nouvelles formes de travail que les communes rurales pourraient accueillir.



## De forts atouts pour le tourisme mais un hébergement en perte de capacité et concentré sur la commune d'Aix les Bains

Le territoire compte 32 205 lits touristiques dont 12 282 lits marchands et 19 923 lits non marchands, essentiellement les résidences secondaires. La commune d'Aix les Bains concentre 56 % de la capacité totale et 59 % de la capacité lits marchands. La capacité d'hébergement est en recul. Le territoire a perdu 2 200 lits marchands et 1 000 lits non marchands entre 2012 et 2020. Cette diminution est le fait de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air. Cela représente une baisse de 15 % de la capacité d'hébergement totale. Le poids économique du tourisme est important puisqu'il est estimé 2000 emplois liés au tourisme et que les retombées induites sont évaluées à 168 Millions € en 2017.

Le territoire de l'agglomération bénéficie d'atouts forts : qualité de l'environnement, histoire et activité du thermalisme et de la remise en forme, pratiques de plein air (lac et montagne), produits du terroir, qui constituent des arguments évidents pour la construction d'une offre autour du bien être, de la qualité de vie répondant autant aux aspirations de la clientèle touristique que des habitants.

Bénéficiant du label régional « sites touristiques emblématiques », Grand Lac depuis de nombreuses années aménage ses belvédères, promenades du lac, gorges, espace muséographique, plages (10) et ports (14) représentant 2950 anneaux...Grand Lac communique sur son offre au travers de la marque « Riviera des Alpes » et d'un marqueur terroir « vignobles et découvertes » inscrit dans la route des Vignobles Alpines. Enfin pour le développement de la partie massif des Bauges de son territoire, plus spécifiquement pour les sites de la Féclaz et du Revard, l'agglomération est partie prenante, avec Grand Chambéry, du Syndicat Mixte des stations des Bauges. Les effets sont notables : 230 000 visiteurs estivants sur les plages en 2020, près de 400 000 passages sur la promenade du lac et 2.4 M de nuitées enregistrées en 2018.

La récente crise sanitaire a fait découvrir ou redécouvrir l'intérêt de ces territoires de proximité et des terrains de découverte et de pratiques plus ou moins nouvelles qu'ils peuvent proposer. Les pratiques aquatiques, dans un contexte de réchauffement climatique auront encore plus d'attractivité. Mais ce regain d'intérêt pose également la question de la pression engendrée par la fréquentation touristique sur les milieux fragiles et riches de biodiversité, supports d'activités humaines importantes pour la vitalité économique du territoire.

### **Un territoire dont le vieillissement s'accélère**

Du point de vue de sa structure démographique Grand Lac connaît deux tendances principales. Une légère diminution des moins de 15 ans entre 2013 et 2018 et une forte augmentation de la part des 60-74 ans +3.07 % par an entre 2013 et 2018. Les tranches d'âges de + de 60 ans représentent 28 % de la population, 25.9 % en France.

Les 45-59 ans deviennent également plus nombreux alors que les 30-44 ans sont en baisse. Le territoire attire les actifs plus âgés dont le pouvoir d'achat leur permet de s'installer quand les jeunes ont plus de difficultés.

Ce vieillissement s'accompagne d'une baisse de la taille des ménages pour atteindre 2.11 personnes en 2018 (2.19 en France).

### **Des revenus élevés mais pas partout**

Si globalement le revenu médian sur Grand Lac est supérieur à celui observé sur la Savoie, respectivement 24 390 € contre 23 160 €, il ressort une forte disparité sur le territoire avec l'Albanais Savoyard et le bassin d'Aix les Bains dont les revenus médians sont respectivement de 25 400€ sur et 26 632€ et la Chautagne de 22 701€. Le rapport entre les habitants les moins riches et les plus pauvres (10% les plus pauvres et 10 % les plus riches) est de 3.2 sur Grand Lac. Ce qui traduit une meilleure homogénéité des revenus même si, là aussi, il existe des disparités au sein du territoire. Ce même ratio pour la France est de 3.4. Ce niveau de ressources explique également le plus faible taux de pauvreté (personne vivant avec moins de 1063 €/mois) de 8.7 % de la population pour 14.8% en France et 10 % en Savoie. Ce contexte plutôt favorable s'est sans aucun doute dégradé du fait de la crise sanitaire.

### **Une population qui évolue vers les classes professionnelles supérieures**

Les plus fortes augmentations de catégories socioprofessionnelles concernent les cadres et professions intellectuelles supérieures, 4 % par an de progression, celle des professions intermédiaires de 2.4 % par an et celle des artisans, commerçants et chefs d'entreprises de 1.6 % par an.

## Des services à la famille de bon niveau

Le territoire de Grand Lac assure une meilleure couverture des besoins en matière d'accueil pour la petite enfance par rapport à ce qui est observé sur le département (65% contre 61% en Savoie) c'est-à-dire 1 430 places que pour 2 200 enfants de 0 à 2 ans en 2018.

Avec 57 écoles, 10 collèges, 5 lycées et l'université Savoie Mont Blanc, le système scolaire de Grand Lac accueille près de 11 800 élèves et près de 6 000 étudiants soit 44 % des effectifs universitaires de Savoie. Ceux-ci ont augmenté de 41 % entre 2008 et 2018.

Grand Lac est relativement bien couvert en services de santé au regard des données de la Savoie. L'évolution du nombre de professionnels entre 2011 et 2020 est supérieure sur Grand Lac par rapport à l'ensemble de la Savoie. Même si le territoire semble relativement desservi, il est à noter tout de même des écarts de couverture selon les secteurs, avec des communes sur la moitié ouest du territoire qui restent plus éloignées des soins de médecine générale.

Le territoire présente un bon maillage d'équipements sportifs pour un bon niveau de pratiques. Seules 5 communes ne possèdent pas d'équipements sportifs. Il y a 19 848 licenciés sur Grand Lac. La part des licenciés dans la population totale représente 26% ce qui est légèrement au-dessus des données nationales (25%).

Les services au public sont bien présents sur le territoire avec la création de Maisons France Services sur les territoires plus ruraux de Chautagne et d'Entrelacs.

## Des services aux personnes âgées en deçà des moyennes départementales et nationales et des tensions liées aux difficultés de recrutement

Le taux d'équipement pour 1 000 habitants de plus de 75 ans sur le territoire est faible sur Grand Lac. En effet il existe 78 places pour 1 000 habitants de plus de 75 ans sur Grand Lac quand ce taux est de 102 sur la Savoie et 117 au niveau national. Le nombre de personnes de plus de 75 ans vivant seul reste important sur le territoire, bien que légèrement inférieur aux données du département (42% contre 43,4%). Plus de  $\frac{3}{4}$  des personnes de plus de 75 ans vivant seules sont des femmes et cette part est plus élevée sur Grand Lac. La question de l'adéquation des services aux personnes âgées au contexte de vieillissement de la population se pose. A côté des besoins d'hébergements, le maintien à domicile implique le déploiement de services d'accompagnement et de lien. Le territoire est bien doté. Cependant des difficultés apparaissent, exacerbées par la crise sanitaire, il s'agit du recrutement entraînant des risques pour la desserte future de certaines communes par les services et des interventions gérées en fonction du critère d'urgence à intervenir (SSIAD).



## Le logement

L'accueil de nouvelles populations ne peut se faire sans une dynamique similaire du logement. De 2017 à mi 2021 ce sont 4550 logements qui ont été autorisés avec une proportion de 69 % pour le collectif. Les logements sociaux ont représenté 9 % de la production totale de logements. Le territoire a mis l'accent sur la production de logement sociaux puisque l'évolution annuelle du parc est de 4.3 % alors qu'il n'est que de 2.4 % pour la Savoie. Néanmoins cela est le fait d'une minorité de communes puisque 16 communes n'ont pas construit de logements sociaux depuis 2015.

Face aux enjeux futurs de densité de l'habitat, la vacance constitue un levier intéressant pour générer du logement sans consommer de foncier. La vacance sur le territoire de grand Lac représente 9.4 % du parc total de logement en 2020. (8.2 % en France). Le logement vacant est en augmentation, parfois de façon très significative.

Sous pression résidentielle de la Haute Savoie et du Genevois, le territoire de Grand Lac subit une évolution des prix du foncier et de l'immobilier. Entre 2014 et 2019, les prix au m<sup>2</sup> ont grimpé de + 2.4 % par an pour les appartements, + 3.1 % par an pour les maisons et +1.4 % par an pour les terrains. Cette tendance semble s'être accentuée depuis la crise du Covid avec l'attractivité que représente Grand Lac pour les citoyens des métropoles.